



CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 3 juillet 2020 COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

➤ BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS 2019

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	2 147 776,32
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	513 305,43 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 634 470,89 €
Total affecté au c/ 1068 :	513 305,43 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à l'unanimité

➤ BUDGET DECHETS – AFFECTATION DES RESULTATS 2019

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	31 068,12 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	31 068,12 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à l'unanimité

➤ BUDGET SPANC – AFFECTATION DES RESULTATS 2019

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	269 809,16 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	269 809,16 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à l'unanimité

➤ BUDGET MAISON DES ARTISANS – AFFECTATION DES RESULTATS 2019

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	69 439,01 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	51 589,82 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	17 849,19 €
Total affecté au c/ 1068 :	51 589,82 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à l'unanimité

➤ **BUDGET MULTI SERVICES SAINT AUBIN – AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	6 604,97 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	6 604,97 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à l'unanimité

➤ **BUDGET MULTI SERVICES BROSVILLE – AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	26 080,11 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	6 567,74 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	19 512,37 €
Total affecté au c/ 1068 :	6 567,74 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à l'unanimité

➤ **BUDGET AIDE A DOMICILE – AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0,00 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	24 368,70 €

Adopté à l'unanimité

➤ **BUDGET ZONE D'ACTIVITES – AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	80 112,68 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	47 016,80 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	33 095,88 €
Total affecté au c/ 1068 :	47 016,80 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à l'unanimité

➤ **BUDGET OFFICE DE TOURISME – AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	178 368,89 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	151 416,34 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	26 952,55 €
Total affecté au c/ 1068 :	151 416,34 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à l'unanimité

➤ **TAUX DES 4 TAXES LOCALES ET TAXE PROFESSIONNELLE DE ZONE 2020**

I- Bases générales :

- Taxe d'habitation : 5.62 %
- Taxe sur foncier bâti : 7.09 %
- Taxe sur foncier non bâti : 14.75 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 6.31 %

II – Bases Zones d'activités communautaires

- Fiscalité professionnelle de Zone : 19.64 %

Adopté à l'unanimité

➤ **TAUX TAXE ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2020 – (TEOM)**

Zones de perception	Taux 2019	Taux 2020
Zone 1 : les 35 communes hors zones 2 et 3	18.91 %	18.91 %
Zone 2 : Le Neubourg	22.17 %	22.17 %
Zone 3 : Les 5 Nouvelles communes ayant intégré la CCPN au 1 ^{er} janvier 2019 (Le Bosc-du-Theil, La Haye-du-Theil, Saint-Meslin-du-Bosc, Tourville-la-Campagne, Fouqueville)	16.54 %	16.54 %

Adopté à l'unanimité

➤ **BUDGET GENERAL – BUDGET PRIMITIF 2020**

FONCTIONNEMENT :	- Dépenses	: 9 587 033.27 €
	- Recettes	: 9 587 033.27 €
INVESTISSEMENT :	- Dépenses	: 7 130 669.74 €
	- Recettes	: 7 130 669.74 €

Adopté à l'unanimité

➤ **BUDGET DECHETS – BUDGET PRIMITIF 2020**

FONCTIONNEMENT :	- Dépenses	: 3 330 250.00 €
	- Recettes	: 3 330 250.00 €
INVESTISSEMENT :	- Dépenses	: 257 290.02 €
	- Recettes	: 257 290.02 €

Adopté à l'unanimité

➤ **BUDGET SPANC – BUDGET PRIMITIF 2020**

FONCTIONNEMENT :	- Dépenses	: 436 729.16 €
	- Recettes	: 436 729.16 €
INVESTISSEMENT :	- Dépenses	: 26 681.18 €
	- Recettes	: 26 681.18 €

Adopté à l'unanimité

➤ BUDGET MAISON DES ARTISANS – BUDGET PRIMITIF 2020

FONCTIONNEMENT :	- Dépenses	: 88 229.19 €
	- Recettes	: 88 229.19 €
INVESTISSEMENT :	- Dépenses	: 141 166.93 €
	- Recettes	: 141 166.93 €

Adopté à l'unanimité

➤ BUDGET MULTI SERVICES SAINT AUBIN – BUDGET PRIMITIF 2020

FONCTIONNEMENT :	- Dépenses	: 22 008.97 €
	- Recettes	: 22 008.97 €
INVESTISSEMENT :	- Dépenses	: 268 883.11 €
	- Recettes	: 268 883.11 €

Adopté à l'unanimité

➤ BUDGET MULTI SERVICES BROSVILLE – BUDGET PRIMITIF 2020

FONCTIONNEMENT :	- Dépenses	: 33 744.37 €
	- Recettes	: 33 744.37 €
INVESTISSEMENT :	- Dépenses	: 19 290.27 €
	- Recettes	: 19 290.27 €

Adopté à l'unanimité

➤ BUDGET AIDE A DOMICILE – BUDGET PRIMITIF 2020

FONCTIONNEMENT :	- Dépenses	: 963 881.14 €
	- Recettes	: 963 881.14 €
INVESTISSEMENT :	- Dépense	: 15 317.55 €
	- Recettes	: 15 317.55 €

Adopté à l'unanimité

➤ BUDGET ZONE D'ACTIVITES – BUDGET PRIMITIF 2020

FONCTIONNEMENT :	- Dépenses	: 132 646.00 €
	- Recettes	: 132 646.00 €
INVESTISSEMENT :	- Dépenses	: 77 027.80 €
	- Recettes	: 77 027.80 €

Adopté à l'unanimité

➤ BUDGET OFFICE DE TOURISME – BUDGET PRIMITIF 2020

FONCTIONNEMENT :	- Dépenses	: 126 881.00 €
	- Recettes	: 126 881.00 €
INVESTISSEMENT :	- Dépenses	: 160 567.34 €
	- Recettes	: 160 567.34 €

Adopté à l'unanimité

➤ AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS – NEUTRALISATION BUDGETAIRE DE LA CHARGE D'AMORTISSEMENT

Adopté à l'unanimité

➤ CREATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS MOBILISES POUR FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

Adopté à l'unanimité

➤ COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES – DESIGNATION DES MEMBRES

- COMMISSION N°1 – CULTURE – SOUTIEN A LA VIE LOCALE
- COMMISSION N°2 – FINANCES
- COMMISSION N°3 – TOURISME ET SPORT
- COMMISSION N°4 – VOIRIE – RESEAUX – BATIMENTS
- COMMISSION N°5 – ENVIRONNEMENT (DECHETS – ASSAINISSEMENT – RUISSELLEMENTS)
- COMMISSION N°6 – SOLIDARITES
- COMMISSION N°7 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- COMMISSION N°8 – FAMILLE
- COMMISSION N°9 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Adopté à l'unanimité

Fin de séance : 22 h 30.

